



# REGLEMENT DES CIRCUIT DE NORMANDIE HUNTER 2026

## HUNTER AMATEUR

### **Article 1 : Conditions générales**

Le Comité Régional d'Equitation de Normandie, en lien avec sa commission endurance, organise le Circuit Normandie hunter avec une finale à Saint Aubin sur Gaillon (27) du 18 au 21 juin 2026.

Le circuit se déroule sur les étapes de

- Pole Hippique de Saint-Lô, 7 et 8 mars 2026
- PIC de Deauville, 21 et 22 mars 2026
- Centre équestre du Caillebourg à Saint Martin aux Arbres, 25 et 26 avril 2026
- Association des Mottes au Val de Reuil, 7 au 10 mai 2026
- Haras du Lieu Blanc à Grangues (championnat de Normandie), 23 au 25 mai 2026
- Equi Normandie à Canteleu, 6 et 7 juin 2026
- FINALE : écurie Wittmer à Saint Aubin sur Gaillon, 18 au 21 juin 2026

En équitation, une épreuve de figures imposées le samedi et une épreuve de maniabilité le dimanche.

En style une épreuve par jour, avec possibilité de surcote de 5 cm le deuxième jour.

Un classement par épreuve et un classement championnat cumulant les résultats des deux jours sera mis en place.

Les cotes des obstacles sont celles prévues dans le règlement spécifique hunter de la FFE. Elles pourront être majorées du fait qu'il s'agit d'un championnat.

**Chaque épreuve est ouverte. Chacun engage pour les épreuves auxquelles il souhaite participer le samedi et le dimanche.**

### **Article 2 : Conditions de participation**

Seuls les cavaliers licenciés en Normandie pourront participer aux épreuves championnats exception faite pour les cavaliers licenciés à l'ACF ou la SHF à condition qu'ils soient domiciliés en Normandie.

Les épreuves sont ouvertes aux cavaliers hors Région avec un classement bis.



# REGLEMENT DES CIRCUIT DE NORMANDIE HUNTER 2026

## **Article 3 : Gestion de pénalités et Classement du championnat**

Un couple cavalier/cheval ne peut courir que sur un seul indice du circuit en style. En cas d'engagement dans plusieurs catégories, il devra faire déclaration de la catégorie choisie auprès du jury.

En cas d'engagements multiples dans une même épreuve, un cavalier ne pourra courir en Circuit avec un seul cheval et devra en faire la déclaration au jury avant le début de l'épreuve.

Un cavalier peut engager un cheval différent par indice.

## **CHEVAUX**

Un couple cavalier cheval ne peut participer qu'à un seul indice du circuit. (Un cheval ou un cavalier peut participer à d'autres indices, mais sous forme d'un couple différent, et ce dans la Limite des droits de participation du règlement)

## **Classements :**

Les épreuves du circuit sont classées par indices : 3, 2, 1, Elite

Les points sont comptabilisés à partir des notes obtenues dans l'indice souhaité en équitation, et des notes obtenues en style assorties d'un coefficient de 5,4.

Il n'est pas obligatoire de participer aux deux jours pour que les points soient comptabilisés.

Si un couple participe aux épreuves d'une étape le samedi et le dimanche dans la même catégorie, les deux journées seront comptabilisées pour le classement du Circuit.

Pour prétendre au classement final, le couple devra avoir participé à 2 étapes.

La somme des points obtenue sur chaque étape du circuit est additionnée tout au long de la saison.

Lors de la finale, le couple devra participer aux deux journées de compétition dans la même catégorie.

**Classement général du circuit :** Il s'obtient en additionnant les notes des 2 jours, sur chaque étape. Le couple qui a le plus de points remporte le circuit.